

seuls catholiques font tous les frais du « compromis. » Cela est excessif, injuste, odieux !

Nous comprenons que, dans une affaire de ce genre, les catholiques puissent succomber sous le nombre de leurs adversaires (quoique, généralement, une minorité, surtout aussi considérable que la nôtre, qui a l'énergie suffisante réussisse à obtenir justice de la majorité). Dans ce cas, on cède à la force, puisqu'il le faut.

Mais ce que nous ne pouvons concevoir, c'est de voir cette minorité s'unir à la majorité intolérante et injuste pour se dépouiller elle-même de ses droits.

Aussi, nous voulons espérer jusqu'à la fin que le gouvernement fédéral retirera lui-même les amendements qui légaliseraient la violation des droits des catholiques ; ou bien, du moins, que tous les députés catholiques laisseront à la majorité protestante le soin de leur enlever par la force une part considérable de la liberté totale à laquelle nous avons droit en ce pays.

Le *Soleil* a continué de s'occuper de nous à peu près tous les jours. Naturellement, nous ne pouvons entreprendre de réfuter par le menu tout ce qu'il lui plaira d'écrire à notre intention. D'ailleurs l'exposé que nous venons de faire nous paraît répondre péremptoirement à beaucoup des assertions de notre confrère.

Il convient toutefois de signaler son article du 7 avril, intitulé « Un autre témoignage. » Dans cet écrit, le *Soleil* nous fait la leçon pour avoir « voulu créer l'impression que Sir Wilfrid avait « lâchement » sacrifié les droits de la minorité catholique du Nord-Ouest, en acceptant un amendement à son projet de loi, amendement remplaçant la clause 16 primitive. » Puis il nous accuse d'avoir répondu à un abonné : « Laurier recule lâchement. »

Eh bien, nous n'avons rien publié de tout cela. Nous n'avons dans nos précédents articles aucunement traité de la différence qui peut exister entre la clause 16 et son amendement. Sur tout, nous n'avons ni dit ni même insinué que « Laurier recule lâchement. » Il est à remarquer que le *Soleil*, en nous attribuant cette phrase, l'a mise entre guillemets, pour mieux montrer que nous en sommes l'auteur.